

#7



MARS/AVRIL/MAI 2015

www.creuse-grand-sud.fr

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE GRAND SUD

EN COMMUN

**PROXIMITÉ ET STRATÉGIE,
les deux axes de travail**

Dossier : Un nouveau maillage économique du territoire intercommunal

Dossier spécial : Nouvelle mandature

#LaCiteEnChantier

Nouvelle compétence : Enfance - Jeunesse

EDITO

Mes chers Concitoyens,

La lecture de ce magazine vous confirmera les engagements forts de Creuse Grand Sud pour le développement économique et social de notre communauté de communes.

À la fois échelon de proximité et de lien social, Creuse Grand Sud est aussi la collectivité de la stratégie partagée. C'est pour cette raison que les élus viennent de lancer la réflexion du projet de territoire, qui les amènera tout naturellement, une fois le diagnostic établi, à tracer les axes de projets structurants pour la décennie à venir.

Certains sont déjà lancés, car il ne fallait pas perdre de temps sur le Très Haut Débit, sur le Transport à la Demande, ou encore sur la politique rivières. La rédaction des projets de conventions territoriales jette incontestablement des bases pour la future réflexion.

Mais Creuse Grand Sud, c'est aussi la proximité, la diffusion culturelle, les nouvelles pratiques économiques communautaires ou encore les circuits alimentaires courts. Avec la médiathèque intercommunale, demain la Cité de la Tapisserie et de l'Art Tissé installée dans ses murs, le soutien à la Scène Nationale, celui apporté aux acteurs culturels du territoire. Avec sa politique, désormais territoriale, en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Avec son engagement volontaire et déterminé envers la couverture numérique, les tiers-lieux et fablab, l'accueil et le suivi des jeunes entrepreneurs accueillis à la pépinière d'entreprises. Avec ses initiatives pour créer le contact entre producteurs locaux et consommation collective, mais aussi particulière.



Ce sont également les investissements dans les équipements qui apportent de l'attractivité au territoire, parce que si la vie, c'est bien sûr l'activité économique, elle s'accompagne des activités personnelles, sportives ou associatives.

À cet égard, le boulodrome intercommunal, en fin d'année la piscine, contribuent à notre dynamisme général.

Tous ces chantiers se mènent de front, sans oublier de rendre les services essentiels : ordures ménagères, santé, habitat, spanc.

À l'heure où il est de bon ton de stigmatiser les élus, y compris locaux, il n'est pas inutile de rappeler l'engagement de ces hommes et de ces femmes qui oeuvrent pour l'intérêt général. Sans eux, pas de démocratie. Je tiens à les remercier, quelle que soit leur appartenance politique, d'animer et d'incarner ce fondement de notre République. S'effacer devant l'enjeu, privilégier l'outil et l'ouvrage plutôt qu'un épiphénomène orgueil personnel, caractérise généralement l'élu utile à ses concitoyens.

Fidèlement,

Michel MOINE, Président de la communauté de communes

SOMMAIRE

Mars 2015

Dossier Spécial Nouvelle mandature

16

Agenda

Retrouvez toute l'actualité du territoire dans nos pages « agenda »

40

Culture

- 4 Les seniors et la Médiathèque
- 5 En Bref
- Martine Express,
« Nouvelle Page », DVD
- 6 #LaCitéEnChantier
- 7 Sur les traces :
Eugène Jamot

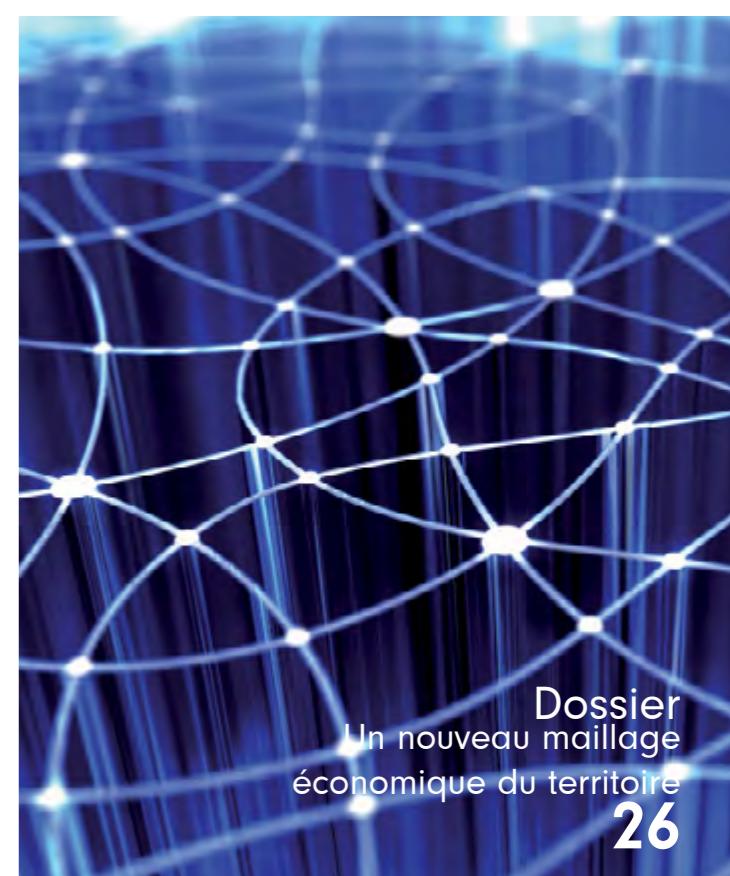
- Dossier Spécial**
- 16 Nouvelle mandature
 - 18 Trombinoscope
 - 20 Fonctionnement
 - 22 Démocratie participative

Actualité

- 8 Habiter mieux
- 9 Ramassage des encombrants
- 10 Enfance - Jeunesse
- 12 Boulodrome
- 13 Le Saviez-Vous ?
- La Pétanque
- 14 1^{er} Trophée Creuse Grand Sud

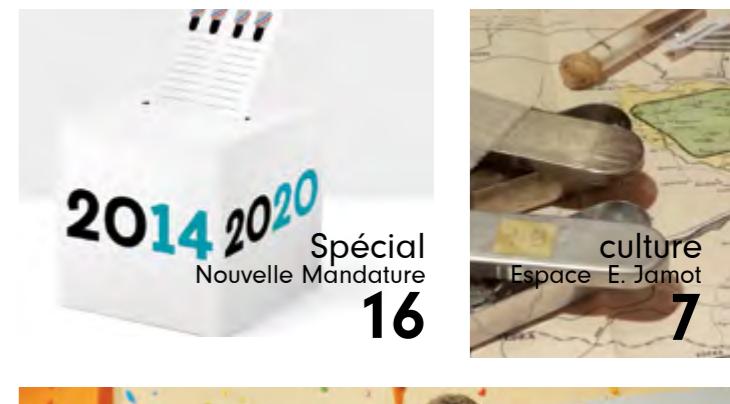
Dossier Éco

- 26 Maillage
- 28 Les locaux intercommunaux
- 30 2Cube
- 32 Haut débit
- 34 Tiers Lieux
- 36 Consommer local
- 37 Émergence Bio
- 32 1^{re} Rencontres « Achetons local »



Dossier
Un nouveau maillage
économique du territoire

26



16

culture
Espace E. Jamot

7



sport
1^{er} Trophée Creuse Grand Sud
10

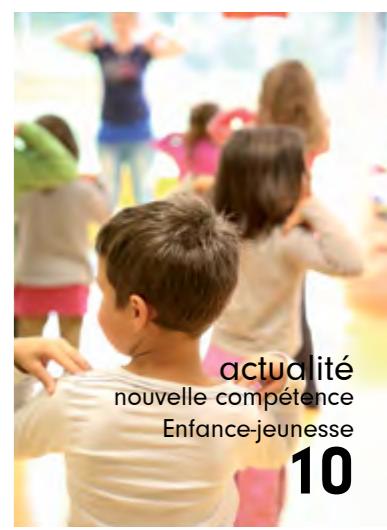
EnCommun

Magazine N° 7 de la communauté de communes
Creuse Grand Sud

Directeur de publication: Michel MOINE
Crédits photo: Creuse Grand Sud, Droits réservés Annie Miller, Cité de la Tapisserie d'Aubusson, La quinzaine des Tiers Lieux Francophones, Scène nationale d'Aubusson TJL, Les Nuits Noires Aubusson, Rapémuinette.
Maquette: Graphic Développement, Creuse Grand Sud.
Impression: Impression Nouvelle - Aubusson
Tirage: 7000 exemplaires - ISSN 195-8129
Dépôt légal: Mars 2015



AdCF
tour de France
24



actualité
nouvelle compétence
Enfance-jeunesse

10



3 questions à :

**Anne-Céline DOUEZY
directrice de la Médiathèque
Intercommunale**

La médiathèque pense aux seniors

Les seniors fréquentent-ils beaucoup la médiathèque intercommunale ?

- Nous avons à cœur de favoriser l'accès à la culture pour tous les publics, c'est l'une de nos missions. Alors bien sûr nous apportons une attention particulière à l'accompagnement de nos aînés. Actuellement les personnes de plus de 60 ans représentent 18 % du public de la médiathèque. Evidemment, pour l'instant, le site de Felletin est peut être plus approprié puisqu'il est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

C'est un chiffre important ! Quels dispositifs mettez-vous à leur disposition ?

- Ils peuvent bien sûr trouver des livres en gros caractères, mais aussi des livres lus à écouter sur CD, des documentaires, des BDs, de la musique et des films. Bref la palette est large !

Il est possible d'écouter de la musique ou de regarder un DVD dans l'espace multimédia de la médiathèque sur le site de Felletin.

Dernièrement, nous avons aussi décidé d'investir dans des loupes de lecture que nous mettons à leur disponibilité en prêt, gratuitement et sur simple demande. Nous réfléchissons aujourd'hui à investir dans des « lecteurs daisy* » mais l'investissement est assez conséquent alors nous attendons de voir combien de personnes seraient intéressées.

Et puis n'oublions pas les ateliers informatiques de Jennifer qui rencontrent beaucoup de succès auprès du public senior. C'est une vraie lutte contre l'illectronisme**. Les gens repartent ravis, ils appréhendent mieux les modes de fonctionnement numériques et peuvent échanger avec leurs petits enfants sans être complètement dépassés.

Pour rompre l'isolement des seniors passionnés de lecture, qui ne sont plus en mesure de se déplacer, vous avez mis en place un service de portage à domicile, de quoi s'agit-il ?

- Oui c'est une formule originale. Nous avons constaté qu'une catégorie de lecteurs ne pouvait pas ou plus venir, par manque d'autonomie. En s'inspirant de ce qui est proposé dans les grandes villes, nous avons imaginé une formule adaptée aux conditions des seniors. C'est la médiathèque qui se propose de venir directement chez

eux ! Précisons qu'il s'agit d'un accompagnement véritable de la personne. Nous conseillons des ouvrages en fonction des goûts, des envies et des centres d'intérêt de chacun.

Il nous a aussi semblé important que cet accompagnement soit toujours effectué par la même personne et c'est donc Martine qui s'en occupe. Elle commence à bien connaître les goûts de chacun, c'est un plus, indéniablement. Pour finir je rappellerai qu'il s'agit d'un service de proximité gratuit et il suffit d'un simple appel au 05 55 66 55 22 pour en bénéficier.

* **lecteur daisy** : lecteur spécialement conçu pour faciliter la lecture par les personnes déficientes visuelles (aveugles ou malvoyantes) mais aussi par les personnes empêchées de lire des documents imprimés (dyslexiques, handicapés voyants mais ayant du mal à tourner les pages d'un livre, ...)

** **illectronisme** : incapacité à se servir et à exploiter des ressources numériques, et notamment les services web tels que l'e-administration (impôts, Pôle Emploi, allocations, etc.) ou les achats sur Internet.



Claude MILLER

Ne ratez pas

À vos agendas !

Exposition

Du 6 mai au 3 juin 2015

Médiathèque de Felletin - entrée libre -

Comme chaque année au mois de mai, la médiathèque Creuse Grand Sud propose une exposition autour du cinéma.



©Droits réservés

En bref

Portage à domicile « Martine Express »



Vous êtes bloqué chez vous et vous vous ennuyez ? Martine vous amène chez vous : musiques, films, magazines, poésies, bandes dessinées, albums, petits romans, livres de peintures, photos, théâtre, livres en gros caractères, etc. Alors n'hésitez plus, évadez-vous ! Appelez-nous ! 05 55 66 55 22 (Service strictement réservé aux personnes ne pouvant se déplacer, un jeudi par mois)

Les animations sont gratuites !

Seul ou entre amis, n'hésitez pas à venir découvrir les projections, expositions, partages de lectures que la médiathèque organise régulièrement ! Retrouvez le programme tous les mois dans « La Nouvelle Page » la gazette de la

Nouvelle Page

Le journal de la Médiathèque Intercommunale Creuse Grand Sud

Médiathèque sur www.creuse-grand-sud.fr ou en version papier à la Médiathèque.

DVD Les Patrimoines Cachés Points de vente

Retrouvez désormais le coffret du DVD « Les Patrimoines Cachés d'Aubusson » dans les offices du tourisme d'Aubusson et de Felletin. Une belle idée cadeau en toutes occasions !





#LaCiteEnChantier

La Cité vous ouvre les grilles de son chantier.

Le nouveau musée de la tapisserie au sein de la future Cité ouvrira ses portes début 2016 dans le bâtiment de l'ancienne École Nationale d'Art Décoratif d'Aubusson, réhabilitée à cet effet. La Cité vous ouvre les grilles de son chantier.

Les surfaces d'exposition du musée seront triplées et de nouvelles fonctions de développement, formation, accompagnement et promotion-communication seront mises en place. La livraison du bâtiment est prévue pour la fin 2015, à l'occasion du 350^{ème} anniversaire de la création de la Manufacture Royale par Colbert.



Retrouvez toutes les images du chantier semaine après semaine sur les albums Facebook ou Pinterest de la Cité et sur Twitter avec le mot-dièse #LaCiteEnChantier

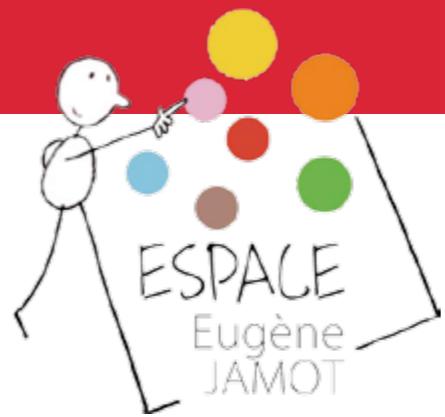
www.cite-tapisserie.fr

L'ouverture au public aura lieu début 2016, après deux mois consacrés à la scénographie, à l'acheminement des collections et l'aménagement des réserves.

#1. La démolition du bâtiment de l'internat : l'espace gagné permet de réaliser un parking visiteurs à l'arrière du bâtiment.



#2. La réhabilitation de l'externat : le bâtiment de l'ancienne École des Arts Décoratifs est entièrement réaménagé. L'espace nécessaire à la création de la nef des tentures (parcours permanent) est obtenu par le terrassement d'un niveau inférieur à celui de l'ancienne administration et du préau de l'école.



Sur les TRACES...

L'espace muséographique dédié au Dr Jamot, cet homme qui a « inscrit son nom dans l'Histoire » en luttant contre la trypanosomiase humaine (maladie du sommeil), a été inauguré en 2009 par le Dr Xavier Emmanuelli à l'époque Président du Samu social de Paris.

Perpétuer la mémoire d'Eugène Jamot, permettre de se réapproprier l'histoire de cet homme simple et généreux, « au service de l'Homme », et au delà, étendre ce rayonnement sur le territoire et pour tous, telle est l'ambition de l'Association Docteur Eugène Jamot, créatrice et animatrice du lieu.

«J'ai cru que la vie était sacrée et qu'on pouvait donner la sienne pour le salut de celle des autres» Dr JAMOT

Il est structuré autour de la thématique : Jamot le Creusois, Jamot l'Africain. Il s'appuie sur un fond d'archives important qui s'enrichit toujours, de films, de biens personnels, mais aussi sur l'environnement et le patrimoine local qui ont façonné l'homme.

Vous serez guidés par de véritables passionnés, vos questions ne resteront pas sans réponse ! Rien ne pourra plus vous échapper sur le Docteur Jamot, ses valeurs, son action... C'est cette immersion dans le temps et l'espace qu'assure la visite du musée : du siècle passé - celui de Jamot - à notre siècle, de la ruralité creusoise à la brousse africaine...



VOUS AUSSI...
SOUTENEZ LE PROJET JAMOT !

Le but principal du projet est de perpétuer la mémoire et le travail de pionnier du médecin militaire Jamot, à l'heure où de nouvelles pandémies frappent un continent africain, trop longtemps abandonné à son sort sanitaire.

Les journées médicales « tropiques en marche » répondent à ce besoin d'action culturelle, pédagogique et sociale, mais aussi, de santé publique et de solidarité. Elles complètent la démarche mémorielle de l'association et s'appuient sur l'héritage des valeurs humanistes léguées par le Dr Jamot.

www.espace-jamot.fr

Ouverture

Du 4 avril au 10 mai : tous les jours sauf le mardi de 15h à 19h
14 mai au 28 juin : les week-ends et jours fériés de 15h à 19h
Toute l'année : sur réservation pour les groupes

Adulte :

6€ / Enfant 11 à 18 ans : 3€ / Gratuit pour les - de 10 ans
Groupes (mini 10 pers) : 4€/pers.

Tarifs Passeport Intersites 2015:
Adulte : 5€ / 11 à 18 ans : 2€
Gratuit pour les - de 10 ans

- 12 route de Banize 23480 Saint-Sulpice-les-Champs Tél: 05 55 67 63 57 espace-jamot@orange.fr -

LIMOUSIN



HABITER MIEUX

La politique sociale de l'habitat menée par la communauté de communes Creuse Grand Sud dans le cadre de son Programme d'Intérêt Général (PIG) vise à améliorer l'habitat sur tout son territoire.

Du soutien à la réhabilitation et à la rénovation de l'habitat ancien au renforcement de la production de logements locatifs sociaux, la communauté de communes se dote des outils et des partenariats nécessaires à une action globale et raisonnée en faveur d'un habitat social solidaire.

Promouvoir un habitat économe en énergie et respectueux de l'environnement en développant l'utilisation des énergies renouvelables : tel est l'enjeu. Changement de chaudière, isolation du logement, mise en place d'une « VMC » ou encore installation d'un poêle à bois. Ces travaux réduisent la facture des ménages et apportent davantage de confort.

De nombreux ménages, qui jusque-là ne disposaient pas de moyens financiers suffisants, ont finalement pu entreprendre ces investissements grâce aux aides de la communauté de communes. Des outils sont en place ; aux propriétaires occupants qui répondent aux critères d'éligibilité de s'en saisir car les aides peuvent s'avérer particulièrement intéressantes.

Pour tout renseignement contacter le Service Habitat de la communauté de communes Creuse Grand Sud qui assure gratuitement auprès des gens intéressés un conseil technique et le dépôt des dossiers de demande de subvention.

Les particuliers peuvent bénéficier de conseils techniques gratuits pour l'élaboration de leur projet d'amélioration du logement et d'une étude financière, en fonction des subventions mobilisables.

Le service habitat reçoit les personnes intéressées lors de permanences :

« PERMANENCES FLASH »

Creuse Grand Sud - 34 B rue Jules Sandeau
Tous les lundi matins de 9h à 12h et les jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 (sauf les jours fériés)

des « PERMANENCES À LA JOURNÉE »

(sur rendez-vous)
sont organisées sur Aubusson, Felletin et Gentioux-Pigerolles

www.creuse-grand-sud.fr

Service Habitat

communauté de communes Creuse Grand Sud
34 B rue Jules Sandeau
23200 - AUBUSSON
Tel : 05-55-67-72-44
Courriel: habitat@creuse-grand-sud.fr



Nous collectons

- **les objets encombrants** : machines à laver, réfrigérateurs, cuisinières, meubles, matelas, canapés, vélos, sanitaires, appareils de chauffage, fenêtres, téléviseurs...
- **les petits appareils électriques** : radios, jouets à pile, mixeurs,...
- **les objets divers** : vaisselle, livres, bibelots, outils, ordinateurs, petit électroménager,...
- **les matières premières** : petites ferrailles, bois...
- **les déchets ménagers spéciaux (toxiques)** : huile de vidange (en bidon de 5L maximum), batteries, vieilles peintures, solvants, produits phytosanitaires, bidons souillés...

Nous ne collectons pas

- **les grosses ferrailles** : machines agricoles, voitures > voir avec un ferrailleur
- **les ordures ménagères** > containers marrons ou gris
- **les emballages destinés à la collecte sélective** > sacs jaunes ou colonnes à verre
- **les déchets verts** > compost ou déchetterie
- **les pneumatiques** > s'adresser à la déchetterie du Thym
- **le fibro-ciment (amiante)** > s'adresser à un organisme spécialisé
- **les gravats** > remblai ou déchetterie
- **les vêtements** > conteneurs vêtement ou déchetterie

La collecte sera respectueuse des objets en vue de leur réutilisation ou de leur recyclage.

Attention ! La collecte s'effectue à la main et au diable.

- Les plus petits objets doivent être conditionnés par famille (cf. liste ci-dessus) dans des sacs poubelle ou des cartons et les déchets ménagers spéciaux (ou toxiques) doivent être conditionnés dans des contenants fermés hermétiquement.
- Les cartons doivent être aplatis.

L'association Court-circuit, missionnée par la communauté de communes Creuse Grand Sud, vient collecter les encombrants sur tout son territoire. Si vous souhaitez profiter de cette collecte, merci de vous inscrire auprès de votre mairie au plus tard la semaine précédant la collecte (seuls les foyers inscrits seront collectés).

La collecte est susceptible de se poursuivre jusqu'au mardi ou au mercredi en fonction du nombre de foyers inscrits et des volumes à collecter. Les objets à collecter doivent être déposés devant votre domicile dans la limite de 3m³ par foyer.

16 mars	St-Avit-de-Tardes
30 mars	Aubusson
13 avril	Alleyrat
20 avril	Blessac
4 mai	Felletin
11 mai	St-Alpinien
18 mai	St-Frion
	Ste-Feyre-la-Montagne
1 ^{er} juin	St-Quentin-la-Chabanne
	St-Marc-à-Frongier
8 juin	St-Sulpice-les-Champs/bourg
15 juin	St-Sulpice-les-Champs/village
29 juin	Gentioux-Pigerolles
6 juillet	Faux-la-Montagne
	La-Villedieu
20 juillet	Aubusson
3 août	Vallière/bourg
10 août	Vallière/ouest+nord
17 août	Vallière/est
31 août	La-Nouaille
7 septembre	Gioux
14 septembre	Croze
28 septembre	Moutier-Rozeille
5 octobre	Néoux
19 octobre	St-Marc-à-Loubaud
26 octobre	St-Yrieix-la-Montagne
9 novembre	St-Pardoux-le-Neuf
16 novembre	St-Maixant
30 novembre	Aubusson
7 décembre	Felletin



À sa naissance, au 1^{er} janvier 2014, Creuse Grand Sud acquiert la compétence Enfance-Jeunesse qu'elle hérite de l'ancienne communauté de communes du Plateau de Gentioux, avec le RAM** « Mille-Câlins », la MAM* « Au Fil des Saisons » et le « Centre de Loisirs du Plateau » à Gentioux-Pigerolles ainsi que le multi-accueil « Tom Pousse » à Faux-la-Montagne.

À la rentrée de septembre 2014, Creuse Grand Sud a pris en charge l'animation du Temps d'Activités Péri-scolaires sur l'ensemble de son territoire.

Nouvelle compétence Enfance-Jeunesse

Janvier 2015: Transfert complet de la compétence.

Au 1^{er} janvier dernier, la MAM « Les Galoupiots » et l'accueil de loisirs « La Cigale » de Felletin sont intégrés à la compétence ainsi que le RAM « Roul'doudou », l'accueil de loisirs « Pierre Pidance », le « Pôle Enfance » et le Multi-accueil d'Aubusson. Le transfert de compétence est complet.

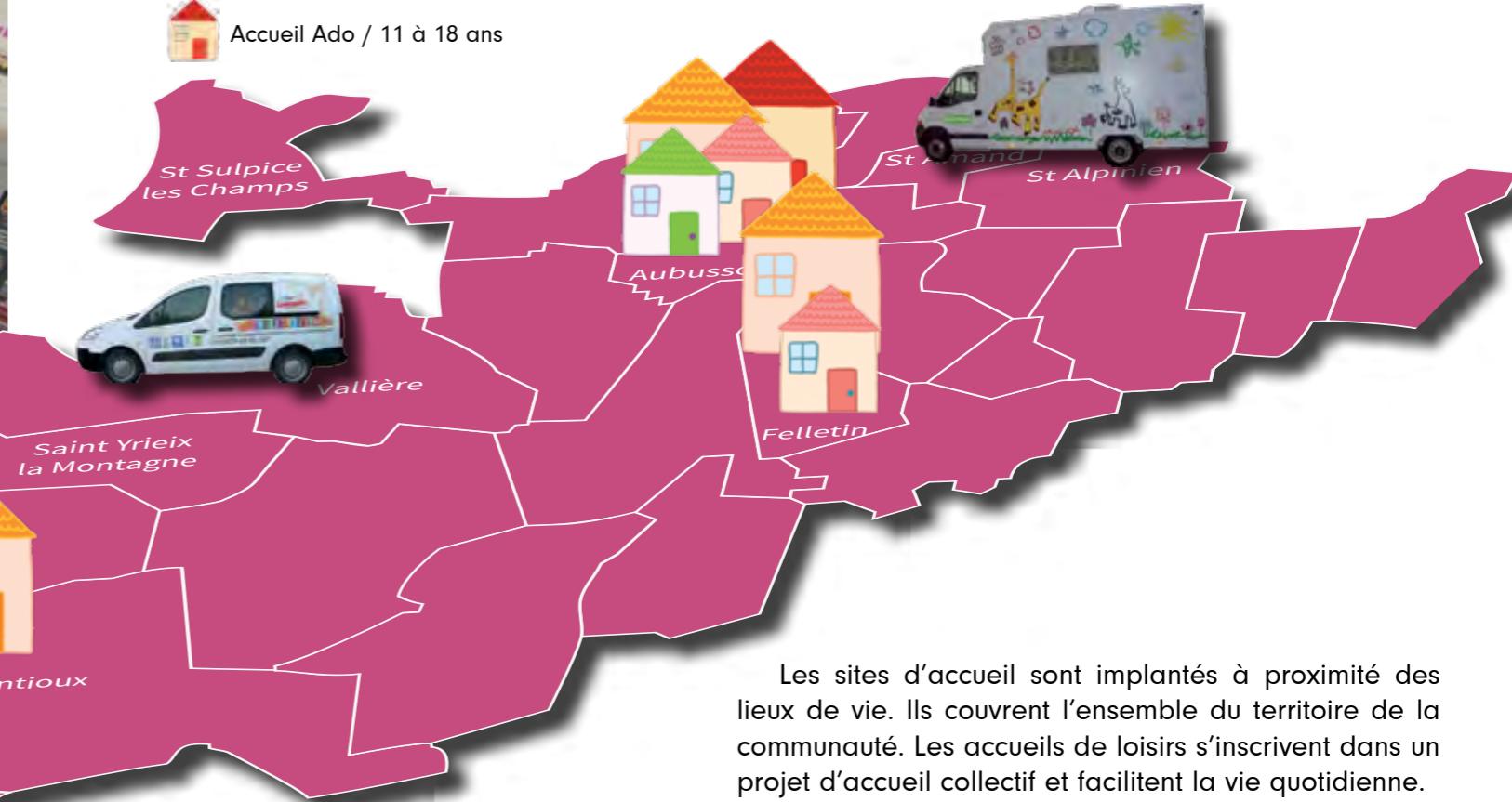


Une nouvelle responsabilité donc pour Creuse Grand Sud dont le but est d'assurer une gestion d'ensemble dans les domaines de la petite enfance (multi-accueils, RAM, MAM), de l'enfance (accueils de loisirs) et de la jeunesse (accueil ados). Il s'agit aussi de mailler le territoire d'une offre de services la plus diversifiée possible.

L'objectif est double :

- Donner aux familles une meilleure connaissance des structures d'accueil existantes sur le territoire intercommunal, et leur permettre d'obtenir une réponse adaptée à

- MAM* (Maison d'Assistantes Maternelles) ou RAM** (Relais d'Assistantes Maternelles) / de 0 à 6 ans pour enfants accompagnés d'un adulte
- Multi accueil / de 0 à 6 ans pour enfants non accompagnés
- Accueil de loisirs / 4 à 12 ans (Felletin / Gentioux-Pigerolles) - 3 à 13 ans (Aubusson)
- Accueil Ado / 11 à 18 ans



Les sites d'accueil sont implantés à proximité des lieux de vie. Ils couvrent l'ensemble du territoire de la communauté. Les accueils de loisirs s'inscrivent dans un projet d'accueil collectif et facilitent la vie quotidienne.

Avec l'ensemble de la communauté éducative, Creuse Grand Sud souhaite que les enfants et les jeunes puissent ainsi construire leur personnalité autour de valeurs humanistes et solidaires.

Lors des vacances de février, les enfants du Centre de Loisirs « La Cigale » à Felletin ont ainsi pu prendre conscience des nombreuses relations qui existent entre les êtres vivants et notamment les relations alimentaires et de la nécessité de la biodiversité au travers de la thématique « Qui mange qui ? Qui mange quoi ? Comment, pourquoi ? ».





'inauguration du boulodrome intercommunal s'est déroulée le samedi 22 novembre 2014.

L'occasion pour les clubs de tir à l'arc, de pétanque et d'escalade de tester ce nouvel équipement de la communauté de communes. Le premier tournoi Creuse Grand Sud a eu lieu l'après-midi en présence de Christian Fazzino, 4 fois champion du monde, 7 fois champion de France et sacré joueur du XX^e siècle par la Fédération internationale de pétanque.

Un projet de dimension intercommunale

Creuse Grand Sud compte 4 clubs sur son territoire : « La pétanque Aubussonnaise », « la Pétanque Felletinoise », « la Boule d'Or » de Vallière, et le « Saint-Yrieix-la-Montagne Pétanque Club ». Ces Clubs comptent beaucoup d'adhérents, le nombre de licences ne cesse de croître et ils participent à des compétitions d'ordre départemental et régional !

Au-delà des clichés, la pétanque est un sport qui revêt un caractère singulier. Il nécessite bien sûr des entraînements, de la concentration et fait l'objet de compétitions mais la force n'est pas le critère essentiel de la pratique, la qualité

technique et la précision sont ici des gages de réussite. **Chacun peut donc s'adonner à ce sport, du plus jeune au plus âgé.** Sa pratique est étroitement associée au lien social, à la convivialité et c'est en cela un acteur important du maillage associatif du territoire Creuse Grand Sud.

La communauté de communes a donc décidé de porter ce projet en répondant à plusieurs objectifs :

proposer de bonnes conditions d'exercice pour soutenir le développement de ce sport, permettre l'initiation à la pétanque, au tir à l'arc et à l'escalade en favorisant l'accueil des scolaires, tisser des échanges intergénérationnels entre les habitants de l'intercommunalité, enrichir l'offre locale de loisirs et de sports, enfin, accueillir des compétitions à l'échelle départementale !

Construit en limite de commune avec Blessac, sur le site qui accueille déjà les pistes de pétanque en plein

air actuellement utilisées par le club d'Aubusson, il est facilement accessible. Enfin le centre de loisirs d'Aubusson est contigu au terrain et permettra de mettre en place de nombreuses activités périscolaires. C'est désormais en toute quiétude que les plus jeunes vont pouvoir pratiquer leur sport favori tout l'hiver.

Notons enfin que le boulodrome intercommunal s'insère dans un environnement à dominante naturelle et comprend : un hall de jeu de six pistes, un pas de tir à l'arc, un mur d'escalade, une petite salle de convivialité permettant d'accueillir les réunions de club, les moments de détentes, un sanitaire mixte accessible aux personnes à mobilité réduite. Les créneaux d'occupations du nouveau boulodrome sont partagés entre tous les clubs du territoire.

Conseil Général	60 000,00€	18%
DETR*	136 213,60€	40%
Creuse Grand Sud	141 189,41€	42%
Total	340 534,00€	100%

*Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux



Chrystel MAËS (présidente du club - au centre) et « Les Archers de la Licorne »



Vincent BODEAU et son équipe sous l'égide du comité départemental d'escalade



le saviez
- vous ?

La pétanque (du provençal *pèd* : pieds, et *tanca* : planté ; (*lou*) *jo à pèd-tanca*, le jeu à pieds-plantés ; ou (*la*) *petanco* : la pétanque) est un jeu de boules dérivé du jeu provençal. C'est

le dixième sport en France par le nombre de licenciés : 297 512 joueurs recensés (fin 2012)* ; il existe de nombreuses fédérations nationales affiliées à la fédération internationale. La pétanque est pratiquée dans 78 pays, du Maroc au Viêt Nam. À ces chiffres, il convient de rajouter les pratiquants occasionnels, en vacances notamment, c'est-à-dire 5,5 millions d'amateurs en France !

C'est un sport principalement masculin (seulement 16 % des licenciés sont des femmes en France*). Néanmoins, c'est l'un des rares sports où des compétitions mixtes sont organisées.

*Ministère des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports - « Les chiffres clés du sport » - juin 2014



Le champion Christian FAZZINO en pleine action

Tous les participants du 1^{er} Trophée Creuse Grand Sud

1^{er} Trophée Creuse Grand Sud :

L'inauguration du boulodrome intercommunal précédait le premier tournoi Creuse Grand Sud.

Deux équipes de chaque club sud creusois (Aubusson, Felletin, Saint-Yrieix-la-Montagne et Vallière) et quatre équipes composées d'élus et de personnalités, quarante-huit joueurs sur les six terrains et le double de spectateurs pour suivre ce tournoi, avec un invité de prestige : Christian Fazzino. Abordable, dédicacant les t-shirts, posant pour des photos, ce dernier a intégré une équipe et a démontré toute sa classe sur les pistes de jeu.

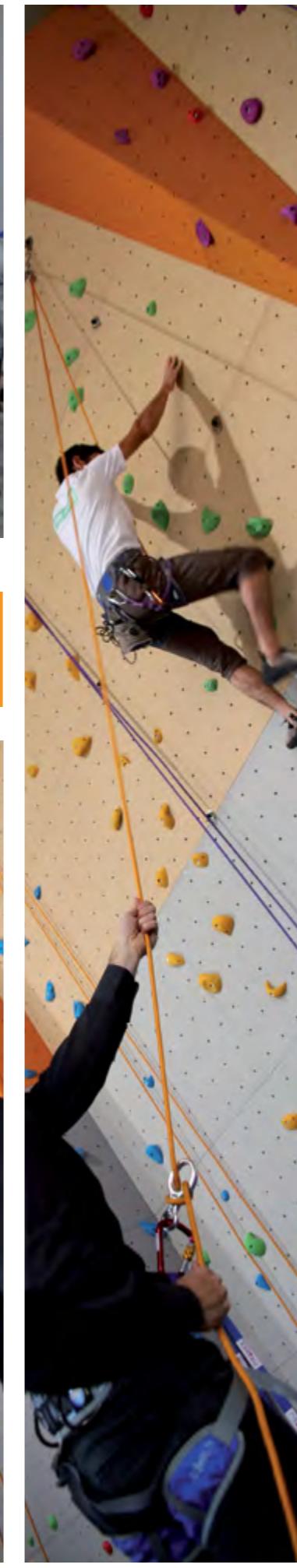
Côté sportif, les tours se succèdent et la victoire revient à une équipe atypique de locaux, composée d'André Chanard, d'Éric Dasnias, de Jean-Claude Vachon et de Michel Moine. « On pourrait dire que l'organisation est parfaite, avec le Président et l'adjoint aux sports de la ville qui gagnent... » commente Daniel Hay, responsable de la table de marque ! Éric Dasnias, bouliste international formé au club d'Aubusson, a entraîné dans son sillage un Jean-Claude Vachon des grands

jours mais aussi Michel Moine qui s'est peut-être trouvé une vocation... Ensemble, à la surprise générale - à commencer par eux-mêmes ! -, ils conquièrent le premier trophée qui sera remis en jeu l'année prochaine.

Christian FAZZINO parrain de l'école de pétanque d'Aubusson !

Les jeunes boulistes de la pétanque Aubussonnaise ont eu l'honneur de côtoyer le joueur du siècle, Christian Fazzino. Il devient en effet le parrain de l'école ! Philippe Bonnaud et Jean-Claude Vachon, co-présidents du Club, marquent donc un point de plus vers le développement et la reconnaissance de leur école.

« La pétanque est l'un des rares sports où champions et amateurs peuvent se rencontrer lors de tournois. Les jeunes ont eu la chance d'échanger avec Monsieur Fazzino lors de la soirée du club. C'est un moment fort en émotion et inoubliable pour nous tous ! » souligne Philippe Bonnaud.



Les vainqueurs (de gauche à droite) :
Jean-Claude VACHON, Éric DASNIA, Michel MOINE, Christian FAZZINO



Les gagnants de la première consolante (de gauche à droite) :
Odile CORRIERAS, Marc REDON, Dominique MATHIVET - «La Boule d'Or» - Vallière en compagnie des remettants Christian FAZZINO, Jean-Marie LEGUIADER



Les gagnants de la deuxième consolante (de gauche à droite) :
Mathieu JAROS, Philippe BONNAUD, Bernadette LYRAUD, Fabrice CONSTANTY - «La Pétanque Aubussonnaise»
en compagnie des remettants Christian FAZZINO, Jean-Marie LEGUIADER



Les gagnants du complémentaire (de gauche à droite) :
Christian FAZZINO, Isabelle GRAND, Jeannot MEZIANE, Frédéric BELLUC

Creuse Grand Sud, naissance d'une comcom

Le territoire du sud creusois entre dans une nouvelle ère



La communauté de communes Creuse Grand Sud est née le 1^{er} janvier 2014 de la fusion des communautés de communes Aubusson-Felletin / Plateau de Gentioux et du rattachement des communes de Croze, Gioux et Saint Sulpice les Champs.

La première année a été consacrée à l'ensemble des actes découlant de la fusion, tant sur le plan du patrimoine, des modes de gestion ou encore des ressources humaines, ainsi qu'à la préparation de la montée en charge des compétences nouvelles à exercer.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, l'ensemble des services dédiés à l'**Enfance et à la Jeunesse** sont devenus intercommunaux, tout comme la mise en place de la collecte des déchets en régie sur l'ensemble du territoire et encore la reprise de la gestion en régie de la déchetterie du Thym et du quai de transfert. C'est Creuse Grand Sud qui a également mis en place les activités périscolaires.

Mutations sur le plan administratif bien sûr mais aussi sur le plan intellectuel.

En 2015, le travail en commun se concrétise avec le projet de territoire qui sera conçu et écrit par l'ensemble des acteurs du territoire, que ce soit les élus, les socio-professionnels ou celles et ceux qui contribuent à la vie associative. Il s'agit de donner les moyens aux acteurs locaux de travailler ensemble pour proposer des orientations stratégiques de développement ainsi que les projets concrets pour construire ensemble la mutation du territoire pour les dix prochaines années.

Cette année 2015 sera aussi l'année de la mise en place du schéma de mutualisation entre la comcom et ses communes membres. Par une politique systématique d'achats groupés, de partage des ressources humaines, il s'agit là de concourir à une bonne maîtrise financière des charges des collectivités, notamment en ressources humaines, de manière à éviter les doublons, tout en proposant aux communes membres des services de nature à compenser le désengagement de l'Etat.

Le président et les vice-présidents

**MICHEL MOINE**

● Président
📍 Aubusson

**THIERRY LETELLIER**

● Développement durable, rivières et aménagement de l'espace et démocratie participative
📍 La Villedieu

**ROBERT CUISET**

● Finances
📍 Blessac

**JEAN-LUC LÉGER**

● Habitat et logement
📍 Saint-Marc-à-Loubaud

**JEAN-LOUIS DELARBRE**

● Économie
● Action sociale et enfance
📍 Aubusson

**CATHERINE MOULIN**

● Action sociale et enfance
📍 Faux-la-Montagne

2014-2020

**MATHIEU CHARVILLAT**

📍 Aubusson

**SERGE DURAND**

📍 Blessac

**DIDIER TERNAT**

📍 Croze

**JEANINE PERRUCHET**

📍 Felletin

**MARTINE PAUFIQUE-DUBOURG**

📍 Felletin

**PHILIPPE GILLIER**

📍 Felletin

**RENÉE NICOUX**

📍 Felletin

**CORINNE TERRADE**

📍 Felletin

**DOMINIQUE SIMONEAU**

📍 Gentioux-Pigerolles

**ANNIE WOILLEZ**

📍 Gentioux-Pigerolles

**JACQUES GEORGET**

📍 La Nouaille

**JACQUES BOEUF**

📍 La Villette

**JEAN-PAUL BURJADE**

📍 Moutier-Rozeille

**JEAN-LUC VERONNET**

📍 Saint-Alpinien

**MARIE-FRANÇOISE VERNA**

📍 Saint-Amand

**PIERRETTE LEGROS**

📍 Saint-Avit-de-Tardes

**CHRISTIAN ARNAUD**

📍 Saint-Frion

**GÉRARD CHABERT**

📍 Saint-Maixant

**GEORGES LECOURT**

📍 Saint-Marc-à-Frongier

**GÉRARD AUMENIER**

📍 Saint-Pardoux-le-Neuf

**DENIS PRIOURET**

📍 Saint-Quentin-la-Chabanne

**MAURICE MAGOUTIER**

📍 Saint-Yrieix-la-Montagne

**YVETTE DESMICHEL**

📍 Vallière

**VALÉRIE BERTIN**

📍 Vallière

Les conseillers communautaires

**GUY BRUNET**

📍 Alleyrat

**JEAN-CLAUDE VACHON**

📍 Aubusson

**MARTINE SEBENNE**

📍 Aubusson

**ANDRÉ RENAUX**

📍 Aubusson

**ISABELLE PISANI**

📍 Aubusson

**GILLES PALLIER**

📍 Aubusson

**BRIGITTE LEROUX**

📍 Aubusson

**MIREILLE LEJUS**

📍 Aubusson

**MICHEL DIAS**

📍 Aubusson

**NICOLE DECHEZ-LEPRETRE**

📍 Aubusson

**MICHELLE COLLETTE**

📍 Aubusson

**BERNARD CHIRAC**

📍 Aubusson



Comment ça marche ?

Le « texte fondateur » de la collectivité est composé d'un ensemble d'articles appelés **statuts** qui définissent ses compétences, la représentation des communes, et ses ressources.

Ces statuts ont été adoptés à l'unanimité des communes membres par délibération de chacun des 26 conseils municipaux.

Le Conseil Communautaire est l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes. Équivalent au Conseil Municipal dans une commune, il se réunit au moins une fois par trimestre afin de régler par ses délibérations les affaires relevant des domaines d'intervention de la communauté de communes. Comme pour le Conseil Municipal, ses séances sont publiques.

Une assemblée délibérante



Ses membres sont appelés les conseillers communautaires. Ils représentent les 26 communes du territoire. Pour la première fois, en 2014, ils ont été élus au suffrage universel direct dans les communes de 1 000 habitants et plus. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, ils ont été désignés par chaque conseil municipal au sein de l'équipe élue en début de mandat.

48 élus forment le conseil communautaire dont 12 vice-présidents.

le saviez
- vous ?

Une communauté de communes, ou intercommunalité, permet aux communes de se regrouper au sein d'un établissement public, facilitant ainsi leur collaboration.

Comment connaître les dates de conseils ?

Sur le site internet de la communauté et dans la presse locale.

Qui définit l'ordre du jour ?

C'est le Président qui en a la charge. Les sujets sont préalablement soumis, pour instruction, aux commissions compétentes. Le bureau, composé du président et des vices-présidents examine tous les dossiers inscrits à l'ordre du jour, qui sont également présentés en Conférences des Maires.

Le nombre de conseillers présents à un conseil est-il important ?

Oui car le conseil ne peut délibérer que lorsque la majorité de ses membres en exercice assiste physiquement à la séance. Le quorum s'apprécie à l'ouverture de la séance. Les pouvoirs donnés par les conseillers absents à leurs collègues n'entrent pas dans le calcul du quorum.

Un conseiller absent peut-il donner pouvoir à un autre conseiller ?

Oui. Un conseiller qui ne peut pas assister à un conseil communautaire peut donner à tout membre de son choix, un pouvoir écrit de voter en son nom.

Les délibérations et les comptes-rendus du conseil communautaire sont consultables au siège de la communauté et sur www.creuse-grand-sud.fr

Les séances sont-elles publiques ?

Oui. Durant toute la séance, le public présent doit se tenir assis, aux places qui lui sont réservées et garder le silence : toutes marques d'approbation ou de désapprobation sont interdites. À la demande de trois membres ou du Président, le conseil communautaire peut décider, sans débat, à la majorité absolue des membres présents ou représentés, qu'il se réunit à huis clos.

Qui détient la police de l'assemblée ?

C'est le Président (ou celui qui le remplace) qui a seul la police de l'assemblée. Il fait observer le règlement intérieur. Il peut expulser de l'auditoire ou arrêter tout individu qui trouble l'ordre. Il appartient également au Président de mettre fin à tout propos qui dépasse les limites du droit de libre expression (propos diffamatoires, injurieux ou racistes tombant sous le coup de la loi).

Comment s'organisent les votes ?

Les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés. Les bulletins nuls et les abstentions ne sont pas comptabilisés. Le mode habituel est le vote à main levée.





Thierry LETELLIER, maire de La Villedieu, 1^{er} vice-président en charge du développement durable, des rivières et de l'aménagement de l'espace, vient de se voir confier la responsabilité de la démocratie participative.

Démocratie participative

La communauté de communes Creuse Grand Sud vous a désigné comme élu référent à la démocratie participative, pourriez-vous nous expliquer ce que représente cette démarche ?

- Elle comporte plusieurs défis :

« repolitiser », au sens noble du terme, les habitants et le débat public. C'est la condition primordiale pour obtenir une participation satisfaisante ; communiquer largement sur le rôle et le fonctionnement de notre communauté de communes ; faire partager au plus grand nombre l'envie de s'investir au sein de son territoire. Tout cela, sans porter atteinte à la légitimité du rôle des élus.

Comment situez-vous votre démarche en termes de démocratie participative ?

- Dans la perspective du projet de territoire issu de la fusion, il me semble essentiel de mettre en place à la fois de nouveaux outils et de nouvelles façons d'investir le champ du politique.



Cela afin que chacun puisse se sentir écouté, acteur, responsable d'un espace collectif. Très rapidement, nous commencerons à rencontrer les habitants et les associations qui nous ont déjà sollicités sur le sujet, premiers pas dans la construction de ces nouvelles pratiques.

Comment ferez-vous pour éviter les écueils de l'avènement par exemple de « super participants » qui deviendraient de nouveaux



représentants dans le développement participatif de Creuse Grand Sud ?

- En partant d'expériences proches ou lointaines géographiquement et en s'appuyant plutôt sur des réflexions et des paroles collectives. Il est hors de question de constituer un conseil communautaire « bis » ou de mettre en place une assemblée de spécialistes (des collectivités ou de la prise de parole...)

Pensez-vous sincèrement que cette démarche participative peut générer des solutions concrètes et efficientes ?

- Bien sûr, sinon je n'aurais jamais accepté cette proposition. Il n'est pas concevable de faire semblant de développer la démocratie participative ou de ne pas tenir compte de ses propositions quand elle commence à être efficiente. Les élus, à quelque niveau que ce soit, se réjouissent quand ils constatent que les habitants sont le moteur du bon fonctionnement de leur territoire.



Aubusson, l'étape limousine du tour de France de l'AdCF

2014 Les enjeux du mandat communautaire
2020

Creuse Grand Sud est membre actif de l'Association des Communautés de France, qui fédère plus de 1000 comcom, et en représentée au niveau national à son Conseil d'Orientation.

Elle accueillait à la MEFAA, le vendredi 19 décembre dernier, l'étape limousine du tour de France de l'AdCF. Plus de 70 élus des trois départements, Présidents de comcom, conseillers communautaires, et cadres responsables de service se sont rendus à cette matinée d'échanges autour des enjeux de mandat.

Ce nouveau mandat communautaire s'engage dans un contexte institutionnel et financier particulièrement sensible voir complexe. Alors que les perspectives des réformes actuelles qui touchent l'ensemble de nos collectivités se dessinent, l'AdCF a souhaité multiplier les temps d'information et de débat entre communautés en proposant aux élus de chaque région de débattre sur la base d'une identification des enjeux du mandat 2014-2020 et d'un point précis des principales obligations légales à mettre en oeuvre.

Parmi elles, le schéma de mutualisation qui a fait l'objet d'un approfondissement technique particulier. Fiscalité et finances, ressources humaines, urbanisme, habitat, développement économique et politiques de l'emploi, action sociale, politique environnementale, eau, assainissement, déchets, énergie, transports, autant de thématiques abordées lors de cette intense matinée d'échange.

Pour Christophe Bernard, secrétaire général de l'AdCF, « on se trouve avec un volant important de nouveaux élus, conseillers communautaires, issus des dernières élections municipales de mars 2014. Un premier objectif nous incombe, former les nouveaux élus à l'intercommunalité qu'ils découvrent. Parallèlement des lois sont annoncées, qui complexifient un peu plus le travail communautaire. Notre mission se situe au point de rencontre de l'action du gouvernement, du travail parlementaire, et de ces élus. On souhaite donc aussi, échanger avec eux, et faire remonter ce qu'ils nous disent. »

« Alors que la nouvelle carte des régions vient d'être adoptée », précise encore le secrétaire général de l'AdCF, « il s'agit de préparer aussi les élus, au coup d'après. On trouve important de favoriser la mise en relation, le tissage de liens entre les communautés elles-mêmes pour qu'elles soient mieux à même de discuter sur les grands exercices régionaux que sont les programmes européens, les contrats de plan... »



« Ce qui m'a le plus intéressée c'est la présentation du projet de territoire. Je sens qu'avec la fusion, il faut vraiment qu'on s'efforce d'établir ce maillage qui n'est pas forcément naturel entre les deux anciennes communautés. Trouver les ingrédients qui vont nous permettre au final de vivre et travailler ensemble. On a acté qu'il faut s'atteler à ce travail de mise en commun et de réflexion. »

Catherine MOULIN, maire de Faux-la-Montagne, Vice-présidente Action sociale et enfance communauté de communes Creuse Grand Sud



« Intéressante cette réunion ! On voit vraiment l'importance des changements qui vont arriver. Le rôle des comcom est appelé à évoluer encore dans le futur, avec un Conseil Général dont les missions ne seront plus les mêmes. On étend les compétences et le territoire des comcom. Et on pourrait réduire le nombre de communes ce qui est lié. Pourtant on n'a pas envie qu'elles disparaissent. C'est notre berceau, notre identité. »

Philippe COLLIN, Vice-président en charge des déchets communauté de communes Creuse Grand Sud



le saviez - VOUS ?

L'Assemblée des Communautés de France (AdCF) est la fédération nationale des élus de l'intercommunalité.

Depuis sa fondation en 1989, l'AdCF s'attache à promouvoir la coopération intercommunale, en participant activement à l'élaboration des lois, à la diffusion des pratiques locales et à l'appui technique des élus et techniciens communautaires. Elle contribue également aux grands débats sur l'organisation territoriale française, la réforme de la fiscalité locale et l'exercice des compétences décentralisées.

Fédérant 1154 intercommunalités dont 231 agglomérations et métropoles (220 communautés d'agglomération et 11 métropoles et communautés urbaines) qui rassemblent 74 % de la population française regroupée en intercommunalité, l'AdCF est leur porte-parole auprès des pouvoirs publics.

Michel MOINE est membre du conseil d'orientation de l'AdCF.

ALLER PLUS LOIN :
www.adcf.org

Un nouveau maillage économique du territoire

« L'importance de conforter et de développer un véritable maillage économique, source d'emplois et véritable « service au public » s'impose pour tous comme une priorité. »



Jean-Louis DELARBRE,
vice-président en charge de l'Économie



« Maintenir et développer un tissu artisanal et commercial de qualité grâce à un maillage harmonieux sur le territoire selon les spécificités de chaque commune, tel est l'enjeu. À ce titre, plusieurs outils vont être mis en place au service du développement économique. »

Une réflexion pour donner de la cohérence à ces différents leviers sur l'ensemble du territoire de notre communauté de communes est indispensable.
Lors de la commission économie du 1^{er} avril prochain, les élus communautaires et municipaux travailleront sur ce sujet.

La communauté de communes Creuse Grand Sud dispose déjà d'un certain nombre de locaux d'entreprises, à destination d'artisans ou commerçants. Pour autant, les élus de la commission économie tracent les priorités à définir dans le cadre de ce nouveau mandat pour développer des offres immobilières à vocation économique.

D'autres outils rendent aussi notre territoire attractif pour les acteurs économique : les nouvelles zones d'activités, la pépinière 2cube qui accompagne les entreprises de moins de 5 ans, le haut débit qui se développe en infrastructures (fibre optique) et en usages (tiers lieux), enfin, les producteurs agricoles se voient eux aussi accompagnés grâce au travail d'introduction de produits locaux dans les cantines scolaires, l'hôpital et les épiceries de notre territoire. »

Les locaux intercommunaux dédiés aux activités artisanales ou commerciales



Existant :

- Garage DESREBOULLES commune de Saint-Alpinien - crédit bail immobilier.
- Gare d'Aubusson : Concept&Design23, céramiste - location bail commercial.
- Aux Berges du Lac, commune de Saint-Marc-à-Loubaud - café-restaurant - location.
- Boulangerie-épicerie et station essence, commune de Faux-la-Montagne - location, bail commercial.
- Les ZAE : projet d'extension au Mont (communes d'Aubusson et de St-Amand) et à la Sagne (commune de Felletin) avec projet d'implantation de la ressourcerie à proximité de la future déchetterie intercommunale.
- Friche *Manufacture Royale du Parc, commune d'Aubusson pour des projets intercommunaux (culture / économie / santé / chaufferie bois, réseau de chaleur...)
- La Ferme de Lachaud, commune de Gentioux (GAEC de la Fève, Conservatoire Régional d'Espaces Naturels, Association « Atout'Bois ») - location.

Les projets :

- Restaurant à Vallière (construction à proximité du centre bourg).
- Boulangerie à Saint-Sulpice les champs.
- Gare de Felletin : réhabilitation de 2 bâtiments.

La communauté de communes possède déjà des biens immobiliers. Tous sont occupés ou en cours de restauration (gare de Felletin dont la maîtrise d'œuvre a débuté en janvier dernier, en concertation avec les futurs locataires, la ressourcerie, etc). La communauté de communes développe aussi des projets de construction, comme par exemple un restaurant à Vallière.

Le territoire Creuse Grand Sud est vaste et peu densément peuplé. En conséquence, il apparaît nécessaire de prioriser les actions en ces temps de sobriété budgétaire. L'INSEE et la DDT donnent des éléments pour déterminer ce qu'est un « pôle structurant », un « pôle de services de proximité », en fonction de données chiffrées.

Mais la communauté de communes souhaite réaliser des investissements immobiliers sur la base de choix politiques, et non de statistiques. Si tout le bassin de vie du territoire s'organise autour du pôle structurant d'Aubusson, et des pôles de proximité que sont Faux-la-Montagne, Felletin et Vallière, faut-il pour autant ne renforcer que ces pôles, faut-il aussi renforcer toutes les petites communes ou juste un type de commerce dans ces communes ? Etablir une cartographie de maillage apporterait des réponses à ces questions. **Les membres de la commission économie vont donc proposer au conseil communautaire de procéder à une étude de maillage du territoire pour choisir, dans les prochaines années, quel pourrait être le programme d'investissement.**

C'est donc fort de ce constat que la commission économie de la communauté de communes Creuse Grand Sud a réaffirmé la volonté de développer son action de manière concertée sur le territoire. **Les nouveaux projets d'investissement (achat, réhabilitation de locaux) seront programmés pour la mandature** selon une feuille de route que les élus vont valider prochainement. **Le service économie réalise pour cela actuellement une étude de définition des priorités.**

Rappel des statuts :

Étude et/ou mise en oeuvre d'équipements permettant le maintien ou l'accueil d'activités industrielles, artisanales, commerciales, de services, médicales ou paramédicales, agricoles

L'intérêt communautaire porte sur l'immobilier à vocation économique (acquisition, études, travaux) permettant le maintien ou l'installation d'activités notamment pour le dernier commerce de sa catégorie dans une commune en cas de carence de l'initiative privée ainsi que pour la reconversion des gares du territoire de la communauté.

Plus généralement, la communauté de communes intervient en lieu et place des communes pour les projets :

- de plus de 30 000€ pour les communes dont la population est inférieure à 200 habitants DGF (Dotation globale de fonctionnement)
- de plus de 50 000€ pour les communes dont la population est égale ou supérieure à 200 habitants DGF.

Les équipements communaux existants à la date de la présente modification des statuts restent de la compétence des communes s'il n'existe pas de projet de développement dépassant les seuils fixés ci-dessus. La mise en oeuvre de cette compétence répondra à la réglementation en vigueur et pourra notamment prendre la forme d'hôtels d'entreprises, de crédits-baux immobiliers ou de baux professionnels et commerciaux.

2Cube - La pépinière d'entreprises Creuse Sud Est un guichet unique pour un accompagnement sur mesure



2Cube Pépinière d'entreprises - Creuse Sud Est
Esplanade Charles de Gaulle - 23200 AUBUSSON
06 07 06 47 27 - 05 87 31 00 32
contactpepiniere@2cube.org

2Cube met à disposition des locaux mais aussi un ensemble de services pour aider et soutenir les jeunes entreprises dans leurs premiers pas, un outil attractif pour le territoire.

Les locaux et bureaux sont proposés à des tarifs privilégiés dans le cadre d'une convention, des animations liées à la création d'entreprises sont mises en place par Vincent Sellier, animateur de la pépinière, mis à disposition par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Creuse. Des moyens sont mis en commun comme un espace bureautique, une salle de présentation et de convivialité, un accès Internet... autant d'éléments qui créent une véritable osmose entre les différents occupants.

Que ces jeunes entreprises soit hébergées au sein de la pépinière ou « hors les murs », 2Cube renforce leur pérennité et accompagne les entrepreneurs vers l'autonomie, pendant 23 mois, grâce à un accompagnement individualisé

TARIFS		
Adhésion annuelle		10€
Services mutualisés		facturés à la consommation réelle
Forfait accompagnement mensuel (obligatoire)		25€
Loyer mensuel pour un hébergement* de 0 à 18 mois (exemple)	Bureau 14,09m ²	64,09€ HT

* durée maximale d'hébergement de 23 mois, tarifs d'hébergement progressifs, convention renouvelable une fois.



De gauche à droite : Christophe POUSSIÈRE, Adeline PALUCH, Godefroy QUINTANILLA, Vincent SELLIER.



Les entreprises en pépinière :
(9 dont 6 sur le territoire Creuse Grand Sud)

Entreprises accompagnées hébergées :

Clean Toiture, Sylvain Palacci, entreprise de nettoyage de panneaux photovoltaïques, création de son propre emploi.

Fanny Laporte, lissière, création de son propre emploi.

Graphic Developpement, Godefroy Quintanilla, agence de communication, création de son propre emploi.

Solus'Metal, Christophe Poussièvre, bureau d'études spécialisé dans la construction métallique, création de son propre emploi.

Entreprises accompagnées en hors les murs :

LMP Services Limousin, Lydie Martin, service à la personne, création de deux emplois.

Atelier de Josepha, Jocelyne Houlbreque, lissière, création de son propre emploi.

JML, Jean-Marc Leonard, aménagement et rénovation de l'habitat, entreprise du second œuvre, salarié à mi-temps, chef d'entreprise à mi-temps.

Atelier «Feutrio», Mariche Bourmaud, feutrière, design textile en feutre de laine artisanale, création de son propre emploi.

Ludovic Parlebas Manège, location de manège (attraction), création de son propre emploi.

Ateliers d'Aubusson, Guillaume Monnoie et Sylvain-Matthieu Boyer, promotion de la tapisserie à l'internationale, (en cours d'instruction au registre du commerce), création de leurs emplois.

L'association 2Cube :

L'association 2Cube porte un projet de développement économique territorial en milieu rural dont les principales caractéristiques sont :

- Un territoire constitué actuellement de 5 communautés de communes sur l'arrondissement d'Aubusson
- Un projet partenarial réunissant des collectivités, et les acteurs locaux de l'économie : CCI, CMA, Club d'Entrepreneurs, Initiative Val de Creuse, CRES Limousin
- Un travail en réseau s'inscrivant d'une part dans le dispositif régional « Objectif Crédit », d'autre part dans le réseau Elan et le réseau régional PERL
- Un appui à la création d'entreprises associant l'accueil dans les murs (location d'espaces) et hors les murs (possibilité d'accompagnement d'entreprises commerciales et artisanales installées sur les communes du territoire)
- Une structure qui va promouvoir l'entrepreneuriat sous toutes ses formes, et particulièrement la forme du télé-travail avec la création d'un « Télé-centre »
- L'appui à la création d'entreprises de moins de 5 ans quel que soit leur statut juridique, leur régime fiscal et leur objet, immatriculées au registre du commerce, au registre des métiers, au registre de l'agriculture, à la Maison des artistes, etc

COMPOSITION DU BUREAU ASSOCIATION 2Cube :

Président : M. Jean-Louis DELARBRE

Vice-Présidente : Mme Elodie MALHOMME

2e Vice-Président : M. Jean-Paul WELZER

Secrétaire : M. Philippe PETIT

Trésorier : M. Daniel GAUMET

Le très haut débit monte en puissance



Outil indispensable à l'attraction de notre territoire, le très haut débit se développe en infrastructures (fibre optique) et en usages (tiers lieux).

Lors du conseil communautaire du 18 novembre 2014, la délibération de demande d'adhésion au syndicat mixte DORSAL en tant que membre associé a été adoptée à l'unanimité : « une adhésion nécessaire pour bénéficier de l'appui et du financement de Dorsal** pour le développement du très haut débit » indiquait Jean-Louis Delarbtre, vice-président à l'économie, devant le conseil.

Ce même soir une autre convention a été votée, avec Dorsal, pour améliorer le débit dans des zones « pilotes » comme Gioux, Néoux, Saint-Avit, Sainte-Feyre-la-Montagne sur la période 2014-2016 avec le déploiement de la fibre optique.

784 000€ HT de travaux engagés sur ce dossier, dont 117 600€ HT à la charge de Creuse Grand Sud.

La première étape du SDAN* fixe comme objectif le déploiement de solutions garantissant un débit minimal de 5 Mb/s pour 100 % du territoire à l'horizon 2020, dont 60 % de fibre optique (initiatives publique et privée cumulées).

Questions à Eve Ménager, chargée de développement local à la communauté de communes, et qui suit le dossier du SDAN

Quels sont les différents types de technologies pour le très haut débit ?

- Il existe 3 technologies pour permettre d'accéder au très haut débit en Creuse :
 - Le satellite
 - le WIMAX
 - la fibre optique

Le SDAN doit arriver à mettre en place la plus efficace : la fibre optique avec pour objectif que tout le monde ait la fibre optique dans son foyer, dans son entreprise d'ici 2035.

La fibre optique, c'est quoi ?

- La fibre optique est un fil transparent très fin qui conduit la lumière. Entourée d'une gaine protectrice, elle peut être utilisée sur de grandes distances sans perdre d'efficacité, contrairement aux fils en cuivre. Elle peut passer dans les airs (pylônes ErDF par exemple) ou sous terre (dans des fourreaux sous la chaussée). Les recherches avancent et on pourrait atteindre une puissance de plusieurs milliers de gigas qui permettent d'anticiper les besoins de demain. Mais on ne sait pas quels seront les usages de demain : il y a 20 ans, personne n'imaginait que la télé passerait par la fibre optique ni qu'on communiquerait d'un bout à l'autre de la terre par une webcam !

Qui met le SDAN en pratique ?

- La Région Limousin a fait le choix de déployer le très haut débit en 4 temps. La 1^{ère} phase de 2014 à 2020 est une phase pilote, une phase test sur quelques territoires. En novembre 2013, la Communauté de communes Aubusson-Felletin a été retenue. La fusion avec la communauté de commune du Plateau de Gentioux était déjà prévue dans le dossier, donc ce sont bien les 26 communes de la nouvelle communauté de communes Creuse Grand Sud qui sont concernées par cette phase.

Quel intérêt pour la population ? Pour les entreprises ?

- Pour les habitants, dans le cadre du foyer, il s'agit d'arriver au dégroupage qui doit permettre d'avoir des réseaux TV, téléphone, Internet de bien meilleure qualité, d'un coût moindre et avec un vrai choix d'opérateurs. Pour les entreprises, la fibre optique est plus que nécessaire, elle est obligatoire. Quand la ZI du Mont a été construite, rien n'était prévu pour ce genre de réseau. Aujourd'hui, la fibre est présente dans la zone. Ainsi Electrolux s'est connectée au réseau.

Quels sont les travaux nécessaires pour accéder au très haut débit ?

- Les fils de téléphone en cuivre qui datent des années 70, toujours utilisés, n'ont pas été prévus pour du haut débit ou du très haut débit. Il faut donc les remplacer par de la fibre optique au fur et à mesure ce qui permet aussi la montée en débit. La technologie de la fibre optique peut rester combinée avec les autres technologies, qu'elle améliore. C'est ce choix qu'il faut faire sur le territoire. C'est DORSAL, pilote du SDAN, qui apporte son soutien financier et l'ingénierie nécessaire, associé au Conseil Général et à la communauté de communes.

Qu'est-ce qu'un SDAN* ?

Le *Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN), est un document qui pose le cadre de l'intervention publique en matière d'aménagement numérique sur le long terme.

Il fixe les axes stratégiques et les ambitions régionales.

Il détermine les objectifs en terme de couverture, de débits à atteindre et de calendrier.

Qu'est-ce que DORSAL** ?

Le service public du numérique en Limousin.

Créé en 2002, le syndicat mixte DORSAL (**Développement de l'Offre Régionale de Services et de l'Aménagement des télécommunications en Limousin) est l'outil dont se sont dotées les collectivités limousines (la Région Limousin, les départements et les agglomérations) pour l'aménagement numérique du territoire.

LES OBJECTIFS DE DORSAL :

- Réduire la " fracture numérique ".
- Améliorer l'attractivité du Limousin.
- Maîtriser l'aménagement numérique du territoire régional.
- Accueillir des activités à haute valeur ajoutée.
- Développer la pratique et les usages du haut débit et très haut débit.

ALLER PLUS LOIN :
www.dorsal.fr

Tiers Lieux

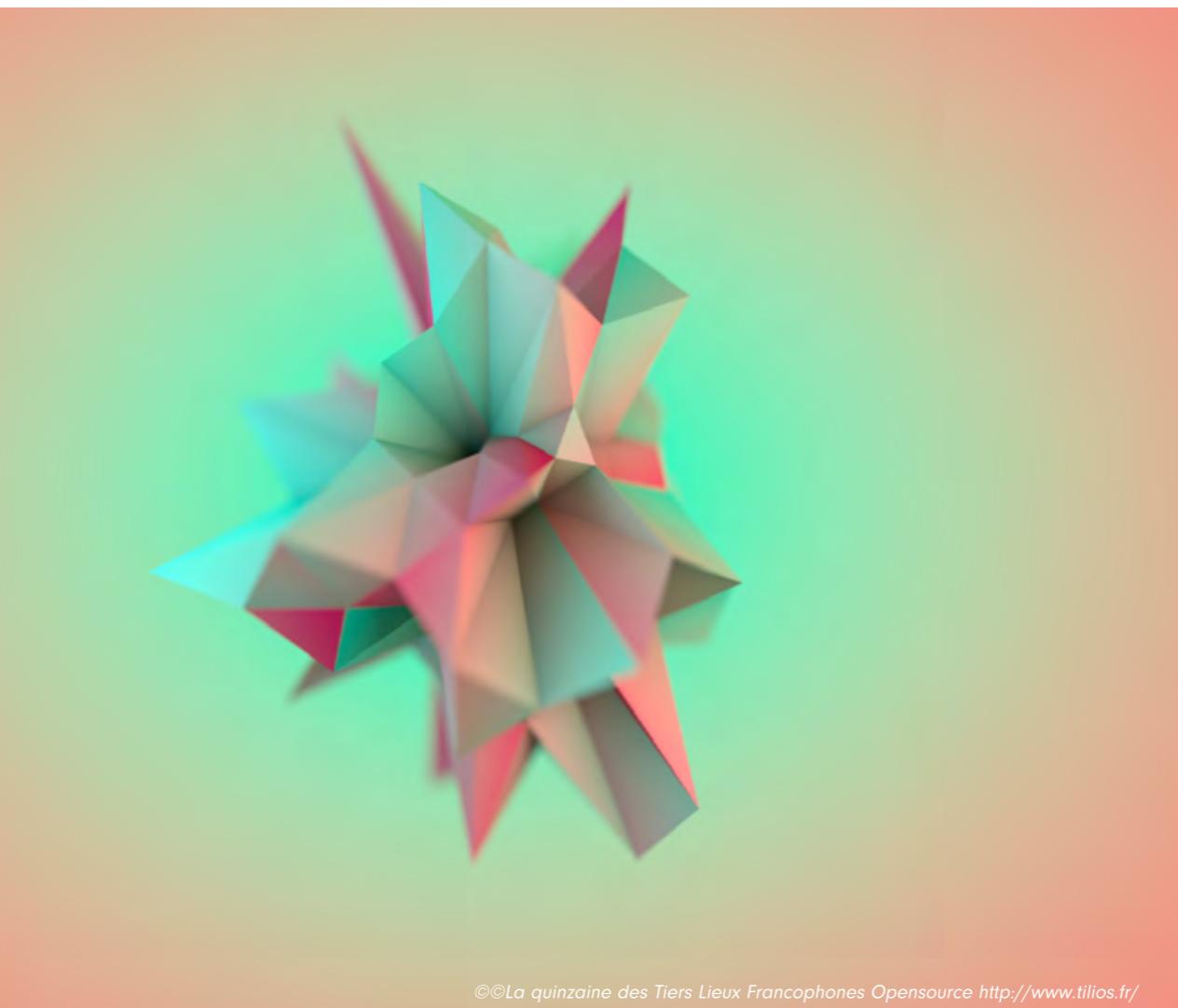
LIEUX Vers de nouveaux usages

Véritables lieux de vie, les « Tiers Lieux » sont tournés vers la production d'innovations, le partage d'expérience, la cohésion sociale, ou la médiation. La Région Limousin a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour développer ces espaces.

La candidature de notre communauté de communes est retenue !

La communauté de communes Creuse Grand Sud et ses partenaires, publics et privés, ont animé du 13 au 17 mai 2014 le « FabLab de mai ».

L'expérience se prolonge en phase « test » sur la mutualisation d'ateliers ouverts : les ateliers multimédias de la médiathèque intercommunale sont intégrés à ce réseau d'ateliers ouverts, (utilisation d'imprimante 3D, notamment), et sont « délocalisés » à Aubusson et Vallière.



©La quinzaine des Tiers Lieux Francophones Opensource <http://www.tilos.fr/>

À Aubusson, au sein de la maison de l'emploi et de la formation, l'association 2Cube expérimente parallèlement à la pépinière d'entreprises, un Télécentre. Deux salariés du Conseil Général utilisent déjà ce service.

D'autres initiatives attestent de la pluralité de nouvelles formes de « vivre et travailler ensemble » en développement sur le territoire intercommunal. Sur la commune de Faux-la-Montagne, par exemple, des bâtiments communaux sont mis à la disposition des entreprises et sont « spontanément » devenus

des espaces de coworking*.

Creuse Grand Sud vit avec son temps et accompagne ces évolutions technologiques et sociétales.



Réseau du FabLab de mai :
<http://lab.limouzi.org/aubusson>
Laboratoire de fabrication numérique d'Aubusson :
www.licolab.creuse-grand-sud.fr

Qu'est-ce que le coworking* ?

Le *coworking, travail coopératif ou encore co-travail est un type d'organisation du travail qui regroupe deux notions : un espace de travail partagé, mais aussi un réseau de travailleurs encourageant l'échange et l'ouverture. Il est un des domaines de l'économie collaborative.

Qu'est-ce qu'un Tiers Lieu** ?

« Alors que la maison et les endroits de vie constituent les « premiers-lieux », les « second-lieux » sont les places de travail où les individus passent le plus clair de leur temps. Les « tiers-lieux » représentent pour leur part des points d'ancrage de la vie communautaire qui favorisent des échanges plus larges et plus créatifs au niveau local et permettent ainsi d'entretenir la sociabilité (...). Ces lieux ne sont pas les espaces publics habituels (aéroports, gares, parcs) qui voient passer une foule hétérogène. Ce sont des endroits plus localisés et dont l'espace, favorisant les liens et les échanges, a été accaparé par les individus. »

Patrick Genoud, Observatoire technologique de Genève

Les Tiers-Lieux, un mouvement mondial :

Partout dans le monde, l'innovation, le partage de connaissances, la mutualisation de ressources et la création collective de biens communs sont des réponses pour dépasser les crises écologiques et économiques majeures. Devant ces enjeux, de nouvelles formes d'espaces publics regroupés sous le vocable de « Tiers-Lieux » apparaissent. Dans ces espaces se créent des solutions et se pensent de nouveaux projets pour les territoires.

ALLER PLUS LOIN :
Le manifeste des Tiers Lieux - <http://movilab.org/>
La quinzaine des Tiers Lieux Francophones Opensource - <http://www.tilos.fr/>



Consommer local

La communauté de communes s'engage dans une démarche visant à valoriser les circuits courts

La démarche citoyenne, de consommer local, est de plus en plus partagée. Connaître celles et ceux qui produisent ce qu'on mange, savoir comment ils travaillent est une exigence qui s'affirme. Dans cette relation de proximité, tout le monde y gagne... Moins d'intermédiaires, plus de qualité, plus de transparence sur l'origine du

produit et le lieu de production, un juste prix pour le consommateur et une rémunération décente pour le producteur.

La communauté de communes Creuse Grand Sud travaille depuis 2012 à la valorisation des ressources agricoles locales en vue de renforcer des productions existantes et/ou de créer des offres d'activités agricoles, répondant aux besoins alimentaires du territoire.

La démarche repose sur le fait qu'une consommation plus locale de la population offre des perspectives de développement économique.

D'autre part, il existe sur le territoire des producteurs qui aujourd'hui vendent en circuit court.

Enfin, plusieurs commerces de proximité maillent le territoire et assurent un service de première nécessité à la population locale dans bon nombre de communes rurales, éloignées des pôles structurants tels qu'Aubusson ou Felletin.

En travaillant sur le développement et la structuration de la demande, de l'offre produite et en parallèle sur les épiceries et autres lieux de vente, la communauté de communes souhaite agir pour une meilleure adéquation entre l'offre produite localement et les besoins de la population.

Cette démarche contribue donc à une plus grande autonomie alimentaire du territoire en proposant une relocalisation de la consommation offrant ainsi des perspectives de renforcement de l'économie locale (commerçants et agriculteurs).

Les objectifs visés par ce projet sont donc de :

- ▶ mieux valoriser les produits locaux, de qualité et à prix abordable, sur le territoire en particulier au sein des commerces alimentaires de proximité,
- ▶ plus globalement promouvoir ces produits locaux auprès de tous les consommateurs du territoire (habitants, touristes, restaurations privées ou restauration collective),
- ▶ initier et encourager toute structuration de la production locale pour améliorer la distribution sur le territoire,
- ▶ à plus long terme, offrir des opportunités d'installation agricole sur des productions ciblées (répondant au plus près aux besoins de la population).

Plusieurs actions ont déjà été menées pour :

- ▶ travailler sur la consommation (enquêtes de consommation, audits de restauration collective, accompagnement des cantines dans l'approvisionnement local),
- ▶ travailler sur la distribution (épiciers, marchés locaux, nouveaux points de vente...),
- ▶ travailler sur la production (recensement des producteurs locaux en vente directe, accompagnement des regroupements sur la production, transformation et la vente).



La communauté de communes est partenaire de l'action **Emergence Bio**, qui a été retenu sur l'appel à projet CASDAR* « Mobilisation collective pour l'agro-écologie » en automne 2013. Elle s'est associée au Parc Naturel Régional de Millevaches, ainsi qu'à 5 structures et 13 agriculteurs locaux, pour appuyer techniquement ce projet animé par les Jeunes Agriculteurs 23 sur trois ans.

Cette action est née de l'idée de valoriser la chaleur d'un futur méthaniseur à voie sèche installé sur un GAEC, sur la commune de Gentioux-Pigerolles, pour offrir de nouvelles opportunités de produire autrement et pour tous, sur le territoire.

Ce projet vise à concevoir, structurer, et expérimenter une organisation collective d'agriculteurs permettant l'émergence de nouveaux systèmes de production en Agriculture Biologique et de nouveaux modes de commercialisation, répondant à des besoins identifiés par les partenaires publics.

Ce projet se base sur trois axes :

- 1) **organisation collective d'agriculteurs** pour valoriser les déchets d'exploitation (méthanisation par voie sèche).
- 2) **valorisation de l'énergie** pour développer de nouvelles activités (maraîchage sous abri, poulets de chair, auberge locale, test d'activité).
- 3) **structuration d'un circuit de commercialisation collectif** pour l'approvisionnement en direct de nouveaux marchés (restauration collective, épiceries, restaurants).

Les nouvelles activités devant émerger en 2016 de ce projet répondent aux besoins non satisfaits du territoire identifiés par la communauté de communes. Ainsi quatre nouvelles activités sont envisagées:

- maraîchage AB sous serres (pour compléter productions existante),
- production de volailles de chairs AB (inexistante sur le territoire actuellement),
- séchage à plaquettes bois et fourrage,
- ferme-auberge (valorisation des produits de la ferme et chauffée par chaleur).

* compte d'affectation spéciale « Développement agricole et rural »

Achetons LOCAL !

Première rencontre entre professionnels des métiers de bouche et producteurs locaux à Felletin

18 producteurs locaux ont eu l'occasion de présenter le 15 octobre 2014, leurs produits à une vingtaine de professionnels des métiers de bouche, à la salle polyvalente de Felletin.

Les producteurs et les professionnels de la distribution, mais aussi les acheteurs publics et/ou privés avaient déjà identifié le besoin de pouvoir se rencontrer, de mieux se connaître afin de pouvoir travailler ensemble. C'est donc dans la continuité des actions menées depuis plusieurs années sur leur territoire en matière de circuits courts alimentaires, que la communauté de communes Creuse Grand Sud et le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin ont organisé ce premier événement.

Fort des résultats positifs de cette demi-journée (mobilisation importante de tous les métiers, échanges riches, test de nouveaux produits, premières commandes,...), cette expérience devrait être renouvelée en 2015.

Interview de Michelle Mas de Feix

Le Verger de Cessinas

PETITS FRUITS ROUGES ET PRODUITS TRANSFORMÉS

Le bourg 23460 Saint Marc à Loubaud

levergerdecessinas@orange.fr

05 55 66 09 18



- Je vends mes myrtilles en produit frais en août et septembre, la période la plus importante de production. Je vends aussi les framboises et une grosse partie des myrtilles en transformé.

Actuellement comment commercialisez-vous vos produits en circuits courts ?

- Je vend beaucoup à la maison, je suis également dans des magasins de producteurs, à Guéret et Limoges et je fais quelques marchés en été. Notamment celui de Felletin sur 7 mois.



Pour l'instant vous ne travaillez pas avec les collectivités, les cantines ?

- Je travaille parfois avec les cantines de Saint-Yrieix-la-Montagne, de Faux-la-Montagne et celle de Gentioix une fois également. C'est assez rare car mes produits ne s'y prêtent pas forcément et puis les fruits frais je les ai en août et en septembre lorsque les cantines scolaires ne fonctionnent pas.

Êtes-vous intéressée d'avoir plus de débouchés dans les cantines ?

- Avec les cantines pourquoi pas et même les centres hospitaliers et les autres établissements publics !

Et pourquoi ça ne se fait pas pour l'instant ?

- Les contacts ne sont pas faciles à prendre mais l'essentiel du frein jusqu'à maintenant c'était le manque de production. Or cette année nous nous sommes agrandis, on a pris un nouveau verger de myrtilles et maintenant au niveau quantité de fruits, il ne devrait pas y avoir de soucis.

D'après vous, comment développer l'approvisionnement en circuits courts ?

- Je crois que la connaissance des produits et la discussion sont essentiels, rien ne vaut une rencontre entre personnes pour se présenter, c'est toujours difficile par téléphone ou par email interposés de prendre contact. L'interconnaissance en fait !



Interview de Didier Devautour, Patrick Lescurat et Julien Brégain, chef de cuisine à la Cité scolaire d'Aubusson et son équipe.

- Nous sommes venus aujourd'hui pour rencontrer les producteurs locaux et voir ce que l'on pourrait mettre en place au niveau des circuits courts car nous sommes confrontés à des problèmes de quantités. Nous servons plus de 600 repas le midi, plus de 800 sur la journée et les petits producteurs ne peuvent pas toujours nous fournir. De plus, nous avons des contraintes matérielles et techniques.

Des contraintes ?

- Par exemple, aujourd'hui on utilise une purée en granulés alors même qu'il y a de très bonnes pommes de terre pas loin. Mais si nous devions la réaliser nous même, nous serions obligés de réaliser deux à trois cuissons dans la matinée, ce qui est très long. Et puis il y a aussi les contraintes de stockage, nous ne pouvons pas stocker les tubercules. Il faut comprendre que les quantités sont conséquentes, entre deux et trois cent kilos pour un service. C'est

donc toutes ces petites contraintes qu'on est venues exposer ici.

Travaillez vous déjà avec des producteurs locaux ?

- Oui nous avons deux producteurs locaux de viande bovine et nous prenons le pain dans une boulangerie d'Aubusson. Nous souhaiterions vraiment travailler plus avec les produits locaux mais il faut que nous puissions trouver les quantités et que nous puissions travailler ces produits sur l'intervalle d'une matinée pour assurer le service du midi. Il faut encore que les prix rentrent dans nos contraintes budgétaires. Petit à petit, sur des produits de saison, nous essayons d'étendre la consommation locale mais il faut que nous réadaptions nos métiers, notre façon de travailler.

À votre avis, quel est l'enjeu d'une consommation locale ?

- L'enjeu est évidemment économique, les emplois, le savoir-faire mais aussi écologique. Pourquoi faire déplacer un camion de 600 km alors qu'on a le même producteur juste à côté ? Notons aussi que, en restauration collective, nous sommes confrontés aux habitudes des jeunes. Par exemple, nous avons essayé des fromages frais produits localement, mais les jeunes ne les mangent pas parce qu'ils sont trop fort en goût ! Aujourd'hui les consommateurs sont habitués à des produits presque uniforme en goût et revenir à de véritables produits pose des problèmes, il y a du gaspillage.

Il faudrait tout un travail de sensibilisation, d'éducation au goût ?

- Complètement, la communauté éducative au sein de l'établissement, mais aussi les consommateurs-parents doivent, à la maison, travailler là-dessus et nous épauler dans notre démarche.

Comment faire alors ?

- Il faut travailler de manière globale. Il faut commencer à acheter des produits locaux sur des plus petites quantités. Certes il n'y en aura pas pour tous les élèves mais de toutes façons un élève qui a décidé qu'il mangerait du Kiri on ne lui fera pas manger du fromage de chèvre. Mais l'élève qui veut prendre un vrai fromage local aura la possibilité de la faire. Bref, avoir des produits qu'ils puissent goûter dans un premier temps et ensuite d'essayer d'étendre l'offre.

Trouvez-vous que cette journée de rencontre est utile ?

- C'est utile et précisément pour pouvoir échanger directement avec les producteurs, leur faire part de nos contraintes.

Entretiens réalisées en partenariat avec le PNR Millevaches lors de cette ren-

contre.

CARTE INTERACTIVE :
rubrique «consommer local» sur
www.greuse-grand-sud.fr

Randonnée hebdomadaire



Aubusson
Chaque mercredi
Randonnée de 8 à 10 kilomètres autour d'Aubusson au départ de la gare Routière à 13h30.
05 55 83 83 05 ■

Mars Départ à 13h45, parcours de 13km
05 55 83 88 45

04/03 • Felletin
Atelier Fanzines
Médiathèque de Felletin
de 16h à 18h
Entrée libre, tout public dès 7 ans. Sur réservation au 05 55 66 55 22

07/03 • Aubusson
Concert
Join Da Tease
L'Avant-Scène, 21h30
05 55 83 88 59



07/03 • Aubusson
Grande course de brouettes décorées
Clé de contacts
05 55 67 77 29

15/03 • Néoux
Randonnée

Exposition

Exposition Rapémoulinette
Exposition de collages
Du 6 mars au 1er avril 2015
Médiathèque de Felletin
Entrée libre

Rapémoulinette est un duo qui fabrique des cartes postales à partir de collages d'images et de textes puisés dans de vieux magazines des années 60-70.

Le résultat, plein d'humour, nous parle, sans concession, de bien des aspects de notre quotidien et de nos choix de vie ■



Roul'doudou Les ateliers de mars

ALSH de felletin • tous les mardi de 9h à 11h30
École maternelle de St-Amand • 13 et 27 mars de 9h à 11h30
Salle polyvalente de St-Alpinien • 20 mars de 9h à 11h30
Point d'accueil polyvalent de St-Sulpice-les-Champs • 11 et 25 mars de 9h30 à 11h30
Pôle Enfance Jeunesse à Aubusson • Tous les lundi, mardi et jeudi de 9h à 11h30

Retrouvez le programme des animations proposées dans ces ateliers en consultant le Roul'doudou Info ■

11/03 • Felletin

Atelier magazine

Comme c'est frustrant : on ne peut jamais faire les jeux et les bricolages des revues de la médiathèque... Et bien là, SI !

Médiathèque de Felletin, 16h entrée libre, dès 6 ans ■

18/03 • Aubusson
Sac à histoires sur le thème

Sacré parents
Médiathèque d'Aubusson, 16h

entrée libre Dès 4 ans

20/03 • Aubusson
Cabaret musical

Sébastien Barrier, bonimenteur hors pair
En partenariat avec L'Avant-Scène
20€ avec le repas
05 55 83 09 09

21/03 • Aubusson
Atelier couture et broderie sarrazine

La ressourcerie Court-Circuit partage l'espace du Fabuleux Destin avec l'association

tion Sauvegarde de la broderie sarrazine, point d'Aubusson.

Fabuleux Destin, 10h à 13h & 15h à 18h

Dès 4 ans

25/03 • Felletin

Atelier collages avec Rapémoulinette

Médiathèque de Felletin, 16h

entrée libre

26/03 • Aubusson

Et après, un spectacle à propos d'un spectacle, inspiré d'un

spectacle Théâtre

Scène Nationale d'Aubusson TJL

05 55 83 09 09

28/03 • Faux-la-montagne

«Goulues, goulus»

Contes avec Evelyne Nouaille

Salle des fêtes

14h30 - Dès 3 ans

28/03 • Aubusson

Concert Yemgui et Cheval de 3

L'Avant-Scène, 21h30

05 55 83 88 59 ■

Avril

30/03 au 01/04

• Felletin Stage textile : connaissance et

préparation de la laine et des fibres naturelles

avec Christina Zofall-Wilson.

Centre de forma-

tion LAINAMAC, 06 75 60 87 75

02/04 • Aubusson

Arts de la piste

Scène Nationale d'Aubusson TJL

05 55 83 09 09

08/04 • Felletin

Atelier magazine

Médiathèque de Felletin, 16h

Dès 3 ans

10/04 • Aubusson

Théâtre, musique, vidéo

Scène Nationale d'Aubusson TJL

05 55 83 09 09

11/04 • Felletin

Marinette Minne Contes

Médiathèque de Felletin, 20h

entrée libre

14/04 • Felletin
Découverte des ateliers de tapisseries Pinton

15/04 • Felletin

Sac à histoires sur le thème : des vies de chiens

Médiathèque de Felletin, 16h

entrée libre Dès 4 ans

15/04 • Felletin

Connaissance du monde : La Louisiane

Un voyage savoureux au cœur des bayous.

Espace Tibord du Chalard, 20h30

05 55 66 43 00

16/04 • Aubusson

Découverte de la filature de laines Terrade

Après-midi dansant

Le Foyer Sports et Loisirs vous invite à la danse au son de l'orchestre Michel Arnaud.

À partir de 14h, salle polyvalente

16/04 • Aubusson

Spectacle de danse

Philippe Jamet, chorégraphe et

vidéaste interrogant sans relâche l'art et

la manière dont nous menons nos existences.

Centre équestre, de 9h à 17h.

Buvette et sandwichs sur place.

05 55 66 48 07

16/04 • Felletin

Concours complet d'équitation

Championnat départemental de la Creuse.

Centre de formation LAINAMAC

05 55 60 87 75

19/04 • Felletin

Stage textile : Création d'une tunique en feutre

Nuno Patch

Formation 5 jours avec Annélia Petitqueux.

Centre de formation LAINAMAC

05 55 66 54 60

20/04 au 24/04

• Felletin Stage textile :

Création d'une tunique en feutre

Nuno Patch

Formation 5 jours avec

Annélia Petitqueux.

22/04 • Felletin

Ateliers créatifs autour de la laine

Salle des Fêtes

22/04 • Felletin

Ateliers créatifs autour de la laine

22/04 • Lac de vassivière

Promenons-nous dans le bois

Creuse en famille

23/04 • Felletin

Découverte de la filature de laines Terrade

Elle Brûle - Théâtre

24/04 • Felletin

Café-tricot Grand café Cluzel,

de 14h30 à 17h 05 55 66 54 60

25/04 • Saint-Sulpice-les-Champs

Pauvre Jean de Frédéric Bubost

Salle des Fêtes à 20h30

05 55 51 90 09

26/04 au 30/04

• Felletin Stage textile :

Surfaces planes 3D pour décoration murale

Formation 5j avec Dagmar Binder.

Réservation obligatoire.

22/04 • Felletin

Ateliers créatifs autour de la laine

22/04 • Lac de vassivière

Promenons-nous dans le bois

Creuse en famille

23/04 • Felletin

Découverte de la filature de laines Terrade

Elle Brûle - Théâtre

24/04 • Felletin

Café-tricot Grand café Cluzel,

de 14h30 à 17h 05 55 66 54 60

25/04 • Faux-la-Montagne

Surfaces planes 3D pour décoration murale

Formation 5j avec Dagmar Binder.

Réservation obligatoire.

22/04 • Felletin

Ateliers créatifs autour de la laine

22/04 • Lac de vassivière

Promenons-nous dans le bois

Centre de formation LAINAMAC
06 75 60 87 75

26/04 • Vallière
Thé dansant du club du fil d'argent
Venez partager un moment de convivialité avec l'orchestre d'Eric Cerballaud.
14h30, salle polyvalente.
05 55 66 01 69

28/04 • Felletin
Découverte des ateliers de tapisseries Pinton

Du 28/04 au 10/05
• **Aubusson**
Exposition Panorama des ateliers sur cour
Peinture et sculpture
Hôtel de ville
05 55 66 32 12

28/04 au 29/04
• **Felletin**
Stage textile : Teinture végétale pour le feutre



Formation de 2 jours avec Magali Bontoux
Centre de formation LAINAMAC
06 75 60 87 75

29/04 • Felletin
Atelier magazine
Médiathèque de Felletin, 16h
entrée libre
Dès 3 ans

30/04 • Felletin
Découverte de la filature de laines Terrade ■

01/05 • Aubusson
Brocante du général Espagne
Emplacements gratuits
05 55 66 65 71 ■



01/05 • Felletin
Stage textile : Chaussons moelleux sur mesure en feutre

Encadré par l'artiste-feutrière Birgit Kirkamm.
Réservation obligatoire.

Centre de formation LAINAMAC
06 75 60 87 75

03/05 • Felletin
Stage textile : Chapeau pliable en feutre

Encadré par l'artiste-feutrière Annelie Petitqueux.

Réservation obligatoire.

Centre de formation LAINAMAC
06 75 60 87 75

02/05 • Felletin
Stage textile : Création d'une étole nuno-silk

Encadré par l'artiste-feutrière Annelie Petitqueux.

Réservation obligatoire.

Centre de formation LAINAMAC
06 75 60 87 75

04 au 08/05
• **Felletin**

Stage textile : Découverte

Stage textile : Crédit d'un tapis à 4 mains en feutre

Formation de 2 jours avec Birgit Kirkamm.
Réservation obligatoire.

Centre de formation LAINAMAC
06 75 60 87 75

07/05
• **Lac de vassivière**

Visite du barrage

Récipients sculptés en feutre

Formation de 5 jours avec Maria Friese.

Réservation obligatoire.

Centre de formation LAINAMAC
06 75 60 87 75

Du 04 au 08/05

• **Felletin**

Stage : De la botanique à la teinture textile

Acquérir les bases de la teinture végétale sur différents types de textiles...avec Marie Marquet.

Réservation obligatoire.

Centre de formation LAINAMAC
06 75 60 87 75

05/05 • Felletin

Découverte

des ateliers de tapisseries Pinton

06/05 • Felletin

Ateliers créatifs autour de la laine

Centre de formation LAINAMAC
06 75 60 87 75

07/05 • Felletin

Découverte de la filature de laines Terrade

d'origine végétale à 100% avec Michel Garcia.

Réservation obligatoire.

Centre de formation LAINAMAC
06 75 60 87 75

12/05 • Aubusson

Théâtre Petit Ewolf

Scène Nationale d'Aubusson TJL
05 55 83 09 09

14/05

• **Lac de vassivière**

Visite du barrage

11 au 15/05

• **Felletin**

Stage : Teintures 100% végétales

Découvrez les différentes techniques pour teindre la laine en diverses couleurs à partir d'ingrédients

Du 18 au 22/05

• **Felletin**

Stage

« Teintures à l'indigo »

Centre de formation LAINAMAC
06 75 60 87 75

12/05 • Aubusson

Théâtre Petit Ewolf

Scène Nationale d'Aubusson TJL
05 55 83 09 09

14/05

• **Lac de vassivière**

Visite du barrage

16/05 • Aubusson

Marché de printemps
Place de l'hôtel de ville
Producteurs locaux et artisans d'art

06 33 61 68 59 ■

17/05 • Gentioux Rando-Nature

Parcours de 20km. **9h, départ de l'église en covoiturage.**

05 55 83 88 45

Invités d'honneur : société de musique Zirndorf et société de musique de St Léonard de Noblat.

RDV à Bourganeuf et autres communes (selon programme)

05 55 64 07 61

Du 29 au 30/05

• **Aubusson**

Festival Au bord du risque

Une dizaine de propositions artistiques atypiques.

Toutes les disciplines sont repré-

sentées pour un cabinet de curiosités insolites.

Scène Nationale d'Aubusson TJL
05 55 83 09 09

29/05

• **Felletin**

Café-tricot Grand café Cluzel,

de 14h30 à 17h.

05 55 66 54 60

31/05 • Saint-Alpinien

Randonnée 18 km

RDV 9h salle des fêtes

Organisée par l'association pour la défense et la mise en valeur des chemins

05 55 67 61 29 ■

des bottes, un kway, de quoi prendre des notes, un panier de cueillette et un couteau.

RDV à La Villatte, à 14h. 25€/pers., gratuit pour les moins de 8 ans.

05 55 67 28 75

31/05 • Saint-Alpinien

Randonnée 18 km

RDV 9h salle des fêtes

Organisée par l'association pour la défense et la mise en valeur des chemins

05 55 67 61 29 ■

Les ateliers partagés à Court-circuit

De Mars à Novembre, la ressource Court-circuit propose des ateliers aux thèmes très variés : couture, soudure, auto-réparation de vélos ou de luminaires, etc... En effet, la ressource Court-circuit ce n'est pas seulement un lieu de vente d'objets de seconde main, c'est avant tout une association qui travaille à réduire la quantité de déchets produits. Apprendre à réparer son vélo ou un accroc sur un vêtement, c'est aussi une manière de ne pas jeter en donnant une seconde vie à ces objets. Le programme est disponible en boutique (47, grande rue) et au hangar (3, route de Vallière) ainsi que sur www.court-circuit-felletin.org

Plus d'informations : 05 55 66 24 11 ou cc@court-circuit-felletin.org ■



Vide dressing

Du 9 au 10 mai à Vallière

Vente de vêtements et jouets.

Dépôt : jeudi 07 de 10h à 20h

Ventes : samedi 09 de 10h à 19h et dimanche 10 de 10h à 16h.

Salle polyvalente.

Renseignements : 05 55 66 02 62 ■

Festival les nuits noires

Du 22 au 24 mai à Aubusson

Atelier d'écriture, rencontre avec des auteurs de polars, conférences, concerts.

Renseignements : 05 55 66 32 12 ■



RAPÉMOULINETTE

Exposition de collages 6 mars - 1er avril 2015
Médiathèque de Felletin



CREUSE GRAND SUD
Communauté de Communes

ENTRÉE LIBRE - PLACE COURTAUD, 23500 FELLETIN. MARDI : 14 H - 18 H 30. MERCREDI : 10 H - 12 H / 14 H - 18 H 30
VENDREDI : 9 H - 12 H 30 / 14 H - 18 H 30. SAMEDI : 10 H - 12 H / 14 H - 17 H. RENSEIGNEMENTS 05 55 66 55 22